

## EN RESUMÉ

### > Pour faire partie du programme :

Compléter la fiche patient remarquable



L'envoyer au SAMU Centre 15 et l'imprimer au format papier



Comme indiqué dans « Les étapes à suivre ».

### > Suite à l'intégration dans le dispositif :

Une personne en situation de handicap complexe a besoin d'un soin urgent

L'établissement, un proche ou un témoin appelle le 15.



Les équipes du SAMU Centre 15 (assistants de régulation médicale et médecins) accèdent à la fiche patient remarquable

Une fois la fiche envoyée, un temps de relecture et d'archivage est nécessaire avant que la fiche puisse être utilisée par le SAMU Centre 15.



Le médecin adapte sa décision grâce aux informations présentes dans la fiche

Cette fiche est une aide à la décision mais le médecin qui intervient dans une situation d'urgence reste autonome et souverain dans ses décisions.



Si le patient est orienté dans un service d'urgences, il est important d'apporter la fiche patient remarquable imprimée en format papier.

Le dispositif HANDISAS 49 a été co-construit avec des personnes en situation de handicap, des représentants d'associations de personnes en situation de handicap, des professionnels de l'urgence médicale (hospitaliers et libéraux) et des professionnels d'établissement médico-sociaux.

**CHU**  
ANGERS  
CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

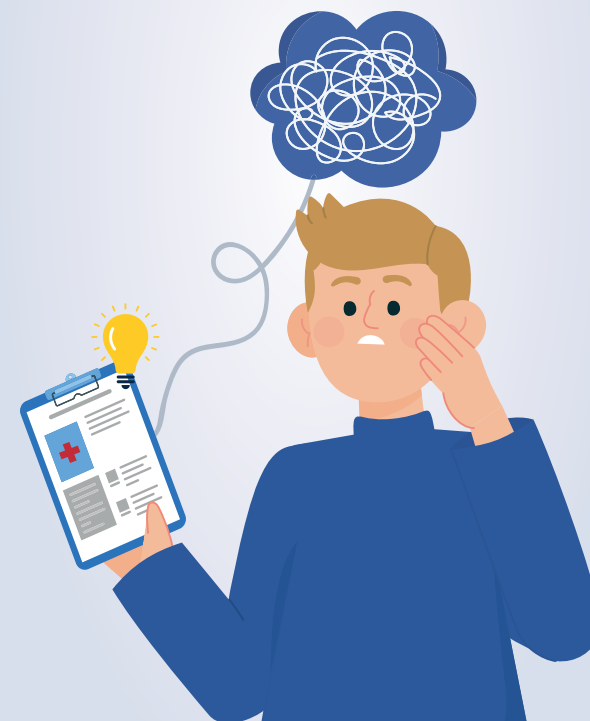
**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire

Pour les personnes en situation de handicap complexe, leurs proches, et professionnels de santé.

Dispositif  
**HANDISAS 49**



Pour une prise en charge urgente facilitée pour les personnes en situation de handicap complexe.



**CHU**  
ANGERS  
CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire

## OBJECTIF ET CONTEXTE

Le dispositif **HANDISAS 49** s'inscrit dans le cadre des grands objectifs fixés par le pacte de refondation des urgences de septembre 2019. L'objectif de ce dispositif est de :

- **limiter le passage** des personnes en situation de **handicap complexe aux urgences**
- **adapter leurs parcours** si leur venue s'avère indispensable.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes concernées par le dispositif **HANDISAS 49** sont les enfants et les adultes en situation de **handicap complexe**.

C'est à dire les personnes :

- dont la **situation médicale, fonctionnelle et/ou sociale est complexe** ;
- pour lesquels les professionnels de la santé et du social constatent des **incapacités ou des difficultés à mettre en oeuvre une stratégie de santé** ;
- et qui nécessitent des **adaptations ou des particularités** pour leur bonne prise en charge lors de soins urgents ou non programmés.



## LA FICHE PATIENT REMARQUABLE


C'est une **fiche PDF numérique qui répertorie les informations essentielles nécessaires à la prise en charge d'une personne en situation de handicap complexe**.

*Exemple* : la pathologie, la position requise, les points particuliers, les contacts, les habitudes de vie, les interactions sociales, etc.

Fiche patient remarquable

Identité du patient	
Nom : _____ Prénom : _____	
Date de naissance : _____	
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Adresse : _____	
Code postal : _____	
Ville : _____	
Téléphone : _____	
Email : _____	
Pathologie(s)	
Pathologie principale : _____	
Autres pathologies : _____	
Lieu de prise en charge : _____	
Date de mise à jour : _____	
Antécédents et facteurs aggravants :	
_____	
_____	
Traitements en cours (grandes classes thérapeutiques)	
Médicaments : _____	
Autres traitements : _____	
Méthodes de prise en charge : _____	
Points particuliers	
Position requise : <input type="checkbox"/> Assise <input type="checkbox"/> Debout <input type="checkbox"/> Couché <input type="checkbox"/>	
Autres points particuliers : _____	
Directives anticipées et limitations thérapeutiques	
Directives anticipées : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Limitations thérapeutiques : _____	
Saint médical spécialisé - établissement de santé ou de référence	
Nom de l'établissement : _____	
Adresse : _____	
Téléphone : _____	
Email : _____	

## LES ÉTAPES À SUIVRE POUR FAIRE PARTIE DE HANDISAS 49

- 1 **Télécharger** la [fiche patient remarquable](#) et le [guide](#) (sur la page : [www.chu-angers.fr/handisas49](http://www.chu-angers.fr/handisas49))
- 2 **Compléter la fiche** sur un ordinateur avec l'aide du patient, du médecin référent, des proches et aidants et des professionnels de la structure de vie.
- 3 **Envoyer la fiche complétée** au SAMU Centre 15 du Maine-et-Loire via [Bluefiles](#) et l'imprimer au format papier pour le patient (lien sur la page web Handisas 49).  
 *Une fois la fiche envoyée, **un temps de relecture et d'archivage est nécessaire avant que la fiche puisse être utilisée par le SAMU Centre 15.***
- 4 Mettre la fiche à jour régulièrement, **la renvoyer au SAMU Centre 15 et l'imprimer de nouveau** afin que le patient ait la version la plus actuelle.



[www.chu-angers.fr/handisas49](http://www.chu-angers.fr/handisas49)

### **Concrètement en cas de besoin médical urgent :**

- Pour un patient en situation de handicap complexe intégré dans le dispositif, **il faut appeler le 15**.
- Lors de l'appel, le **SAMU Centre 15 accède à la fiche patient remarquable** précédemment envoyée.
- Les équipes du SAMU Centre 15 adaptent leur décision **grâce aux informations présentes dans la fiche**.
- Suite à l'appel, si le patient est orienté dans un service d'urgences, celui-ci doit **apporter sa fiche imprimée en format papier avec lui**.